

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet/ Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique

Numéro de TVA en cette qualité

FR _____ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :

Numéro de TVA en cette qualité

FR _____ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

« Entretiens Communautaires »

Le droit communautaire de la Concurrence
Vendredi 20 novembre 2009

Participation aux frais par personne : 175 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 135 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de Paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu.

L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

En partenariat avec la Revue
Concurrences



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

« ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES »

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT COMMUNAUTAIRE DE LA CONCURRENCE

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT COMMUNAUTAIRE DE LA CONCURRENCE

Bruxelles - Vendredi 20 novembre 2009

« Entretiens Communautaires »



3 heures de
formation
validées III

Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : dbf@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009

« ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES » LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT COMMUNAUTAIRE DE LA CONCURRENCE

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

Cette journée d'Entretiens communautaires organisée par la Délégation des Barreaux de France dressera le bilan de l'actualité 2009 en matière de droit communautaire de la concurrence.

Comme chaque année, des personnalités des institutions européennes et des avocats spécialistes exposeront les évolutions marquantes intervenues en cette matière.

Ils feront le point sur la politique mise en œuvre par la Commission à l'égard des pratiques anticoncurrentielles ; sur les actualités en matière de concentration ; et sur la mise en œuvre des règles relatives aux aides d'Etat dans le contexte de la crise économique.

Ils aborderont également les questions spécifiques posées par la mise en œuvre du règlement REACH.

Ils s'interrogeront sur la position de la Commission ayant trait au rôle des juridictions nationales dans l'application du droit de la concurrence.

Enfin, la question du respect des droits de la défense sera examinée au regard de la jurisprudence de la Cour et de la mission confiée aux conseillers auditeurs.

9h15 - 9h30 : Propos introductifs

Dominique VOILLEMOT, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h30 - 10h : Pratiques anticoncurrentielles : bilan 2009

10h - 10h15 : Débat

Claude RAKOVSKY, Chef d'unité, DG Concurrence, Commission européenne

10h15 - 10h45 : Les actualités en matière de concentrations

10h45 - 11h : Débat

Guillaume LORIOT, Chef d'unité, DG Concurrence, Commission européenne

11h - 11h15 : Pause

11h15 - 11h45 : Les aides d'Etat dans le contexte de la crise économique

11h45 - 12h : Débat

Astrid VAN MIERLO, Chargée de dossiers, DG Concurrence, Commission européenne

12h - 12h20 : REACH et le droit de la concurrence

12h20 - 12h30 : Débat

Frédéric PUEL, Avocat aux Barreaux de Bruxelles et des Hauts de Seine

12h30 - 14h : Déjeuner sur place

14h - 14h30 : La coopération de la Commission européenne avec les juridictions nationales pour l'application du droit des pratiques anticoncurrentielles

14h30 - 14h45 : Débat

Dorothe DALHEIMER, Chef d'unité adjoint, DG Concurrence, Commission européenne

14h45 - 15h15 : La Cour de justice : Le contrôle du respect des droits de la défense

15h15 - 15h30 : Débat

Maud VIEUX, Référendaire auprès de l'Avocat général Yves BOT, Cour de justice des Communautés européennes

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 - 16h15 : Le rôle des conseillers auditeurs

16h15 - 16h30 : Débat

Michael ALBERS, Conseiller auditeur, Cabinet de Neelie KROES, Commissaire européenne chargée de la concurrence

16h45 : Propos conclusifs

Dominique VOILLEMOT, Président de la Délégation des Barreaux de France

**8 heures
de formation
validées !**